



Canadian Institutes of Health Research  
Instituts de recherche en santé du Canada



# **Instituts de recherche en santé du Canada**

**Rapport financier**  
pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

## 1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2013-2014, ainsi qu'avec le *Plan d'action économique du Canada de 2012* (budget de 2012). Il a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis à aucune vérification ni examen externe, ni encore à l'approbation du Comité ministériel de vérification.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur mandat est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur le plan de la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Le plan stratégique des IRSC, [L'innovation au service de la santé : de meilleurs soins et services par la recherche](#), a établi une vision qui comprend quatre orientations stratégiques qui concordent avec les priorités organisationnelles, fonctionnelles et opérationnelles des IRSC:

- 1) investir dans l'excellence pour une recherche de calibre mondial;
- 2) s'attaquer aux priorités de la recherche sur la santé et le système de santé;
- 3) profiter plus rapidement des avantages de la recherche pour la santé et l'économie;
- 4) favoriser l'excellence organisationnelle, promouvoir l'éthique et démontrer l'impact.

Pour plus de détails sur l'autorisation, le mandat et les activités de programme des IRSC, prière de consulter la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

### ***Méthode de présentation du rapport***

Le rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2013-2014. Le rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Dans le cadre des travaux de crédits du Parlement, le Budget principal des dépenses doit être déposé au Parlement chaque année au plus tard le 1<sup>er</sup> mars, soit juste avant le prochain exercice. Le budget de 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars, après le dépôt du Budget principal des dépenses, le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le budget de 2012 n'ont pas pu être incluses dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013.

Au cours de l'exercice 2012-2013, les affectations bloquées ont été établies en vertu de l'autorisation du Conseil du Trésor, et ce, en crédits ministériels pour interdire les dépenses de fonds définis dans le budget de 2012 comme des mesures de réduction des coûts. En 2013-2014, tous les changements aux

# Instituts de recherche en santé du Canada

## Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

autorisations ministérielles ont été intégrés dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014 déposé au Parlement.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur le rendement ministériel. Cependant, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

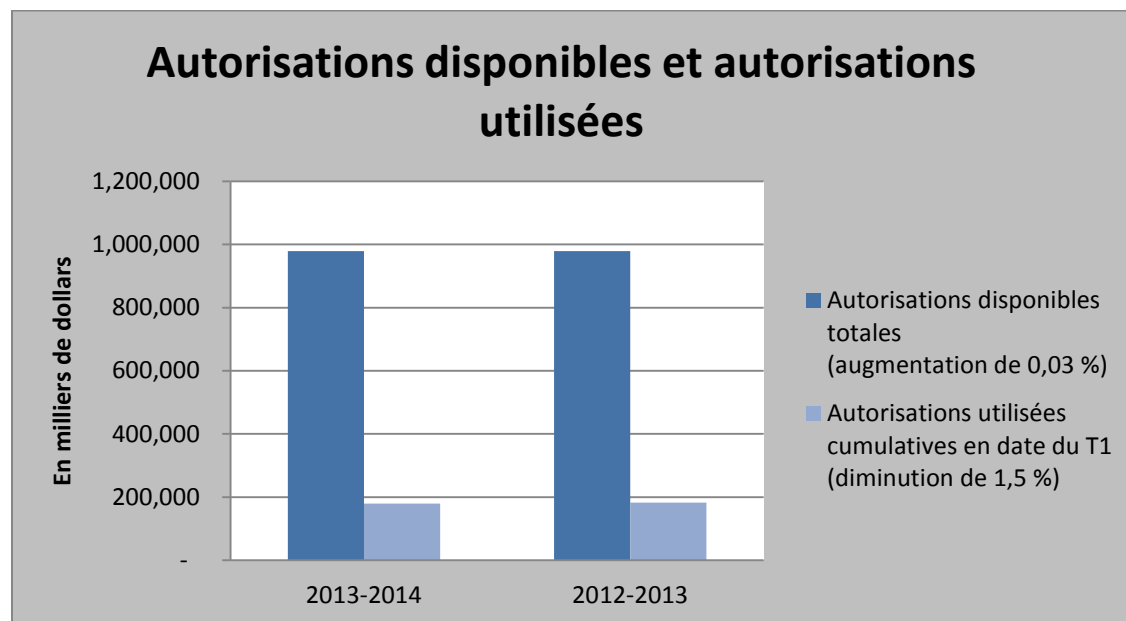
## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Dans le cadre de la revue des dépenses du gouvernement du Canada de 2012-2013, on a demandé aux organisations de réaliser des gains d'efficacité dans leurs activités, ainsi que de réorienter leurs processus opérationnels et leurs plateformes de prestation de services. Au cours de l'exercice 2013-2014, les IRSC continueront d'examiner et d'analyser leurs dépenses dans des secteurs comme l'efficacité opérationnelle, les services internes, l'efficacité, la capacité financière et la pertinence, et ce, pour s'assurer qu'ils continuent de remplir leur mandat avec autant d'efficacité et d'efficacité que possible. Les résultats pour le premier trimestre figurent ci-dessous.

### *2.1 Faits saillants financiers – État des autorisations (voir la section 6)*

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 30 juin 2013, les autorisations totales à la disposition des IRSC sont demeurées relativement stables comparativement à 2012-2013, ayant connu une légère augmentation de 0,3 million de dollars. Cette augmentation minime découle principalement de la hausse du nombre d'autorisations sous le crédit 20 – Subventions, compensée par la réduction des autorisations sous le crédit 15 – Dépenses de fonctionnement et des autorisations législatives budgétaires. En outre, au 30 juin 2013, les autorisations utilisées avaient diminué d'environ 2,8 millions de dollars (1,5 %) comparativement à l'exercice précédent. Les IRSC ont utilisé 18,3 % (18,6 % en 2012-2013) de leurs autorisations disponibles au premier trimestre, ce qui correspond au régime de dépenses de l'année précédente.

**Tableau 2.1.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées**  
(en milliers de dollars)



**Tableau 2.1.2 : Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par crédit voté**  
(en milliers de dollars)

	2013-2014			2012-2013			Écart	
	T1			T1			T1	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement	46 357	10 831	23,4 %	49 057	12 161	24,8 %	-5,5 %	-10,9 %
Crédit 20 – Subventions	926 577	167 169	18,0 %	922 879	168 449	18,3 %	0,4 %	-0,8 %
Autorisations législatives	5 935	1 488	25,1 %	6 618	1 660	25,1 %	-10,3 %	-10,4 %
<b>Total</b>	<b>978 869</b>	<b>179 488</b>	<b>18,3 %</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>18,6 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-1,5 %</b>

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

## Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement et crédit 20 – Subventions

Par rapport à l'année précédente, les autorisations disponibles sous le crédit 15 – Dépenses de fonctionnement ont diminué d'environ 2,7 millions de dollars (5,5 %), la réduction des dépenses annoncée dans le budget de 2012 ayant été retirée des niveaux de référence des IRSC pour 2013-2014. Cette annonce est venue trop tard pour que les IRSC puissent inclure dans le présent rapport les changements aux autorisations parlementaires disponibles en 2012-2013 au 30 juin 2012. Par conséquent, les niveaux de référence des IRSC pour le crédit 15 sont inférieurs à ceux du premier trimestre de 2012-2013.

Par rapport à l'année précédente, les autorisations disponibles sous le crédit 20 – Subventions ont augmenté de 3,7 millions de dollars (0,4 %), le financement de nouveaux programmes ayant été compensé par les réductions annoncées dans le budget de 2012.

Les IRSC ont reçu des fonds de subventions supplémentaires :

- 11,1 millions de dollars pour le reste de la 4<sup>e</sup> cohorte des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche dans le cadre du *Budget supplémentaire des dépenses (A)* de 2013-2014;
- 13,9 millions de dollars pour la Stratégie de recherche axée sur le patient des IRSC dans le cadre du budget de 2012;
- 1,7 million de dollars pour les subventions des Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise dans le cadre du budget de 2012;
- 1,5 million de dollars (augmentation nette) grâce aux transferts des autres ministères.

Les IRSC ont alloué moins de fonds de subventions :

- en raison de la diminution de 24,5 millions de dollars de leur budget de base après la mise en œuvre du budget de 2012. Comme il a été mentionné précédemment, étant donné le moment de l'annonce, les incidences du budget de 2012 n'ont pas paru dans les autorisations approuvées au T1 de 2012-2013.

Les autorisations utilisées durant le premier trimestre sous le crédit 15 – Dépenses de fonctionnement et sous le crédit 20 – Subventions ont diminué d'environ 1,3 million de dollars (10,9 %) et 1,3 million de dollars (0,8 %) respectivement. La diminution des dépenses de fonctionnement est attribuable à la réduction des coûts relatifs au personnel entraînée par la mise en œuvre des réductions des dépenses approuvées dans le budget de 2012. La diminution des dépenses de subventions pour ce trimestre est très faible, soit seulement 1,3 million de dollars (0,8 %). Les dépenses de subventions concordent avec celles engagées au premier trimestre de l'exercice précédent.

## Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires à la disposition des IRSC ont diminué de 0,7 million de dollars (10,3 %) par rapport à l'année précédente à la suite de la mise en œuvre du budget de 2012. Elles sont directement liées aux coûts relatifs au personnel, qui, comme il a été expliqué précédemment, ont diminué dans une proportion similaire.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le premier trimestre représentent 25,1 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde avec les dépenses pour la même période de l'année précédente (25,1 %) et le type de dépense (dépense linéaire). L'écart entre les dépenses réelles de ce trimestre et celles du premier trimestre de l'année précédente représente une

**Instituts de recherche en santé du Canada**  
Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

diminution de 0,2 million de dollars (10,4 %). Cette diminution découle également de la mise en œuvre du budget de 2012.

**2.2 Faits saillants financiers – État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 7)**

Au 30 juin 2013, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient légèrement augmenté, soit d'environ 0,3 million de dollars). Cette augmentation est illustrée dans le tableau suivant, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Paiements de transfert) :

**Tableau 2.2.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par type de dépense**  
(en milliers de dollars)

	2013-2014			2012-2013			Écart	
	T1			T1			T1	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	40 044	10 344	25,8 %	44 218	12 347	27,9 %	-9,4 %	-16,2 %
Autres dépenses de fonctionnement	12 248	1 975	16,1 %	11 457	1 474	12,9 %	6,9 %	34,0 %
Paiements de transfert	926 577	167 169	18,0 %	922 879	168 449	18,3 %	0,4 %	-0,8 %
<b>Total</b>	<b>978 869</b>	<b>179 488</b>	<b>18,3 %</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>18,6 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-1,5 %</b>

**Personnel et autres dépenses de fonctionnement**

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement pour la période terminée le 30 juin 2013 ont diminué de 4,2 millions de dollars et augmenté de 0,8 million de dollars respectivement. La diminution de 4,2 millions de dollars (9,4 %) des autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel résulte de la mise en œuvre du budget de 2012. L'augmentation de 0,8 million de dollars des autres dépenses de fonctionnement est négligeable. Par rapport au premier trimestre de l'année précédente, les autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel ont diminué de 2,0 millions de dollars (16,2 %), autre conséquence de la mise en œuvre du budget de 2012.

Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au cours du premier trimestre (25,8 %) s'avère raisonnable vu le type de dépenses. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les autres dépenses de fonctionnement est semblable à celui de l'année précédente (16,1 % par rapport à 12,9 %) et s'avère également raisonnable étant donné que, contrairement aux dépenses liées au personnel, celles-ci ne sont pas effectuées de façon linéaire tout au long de l'année.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

## Paiements de transfert

Comme il est mentionné à la section 2.1 – État des autorisations, les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 juin 2013 ont augmenté de 3,7 millions de dollars (0,4 %) par rapport à l'année précédente, le financement de nouveaux programmes ayant été compensé par les réductions annoncées dans le budget de 2012.

Les autorisations utilisées pour le trimestre terminé le 30 juin 2013 pour l'article courant susmentionné ont légèrement diminué, soit de 1,3 million de dollars (0,8 %). Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées concordent avec les données de l'année précédente (18 % et 18,3 %), les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements bimensuels chaque année à partir de mai.

## 2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du premier trimestre, mentionnons les suivants :

- Le 14 mai 2013, une étude menée par la Dre May Faraj, professeure agrégée de recherche à l'Université de Montréal et chercheuse financée par les IRSC, et par son équipe de recherche et des médecins collaborateurs a mené à la découverte d'un nouveau mécanisme pour prévenir le diabète de type 2 chez les personnes obèses. L'étude démontre que le nombre de particules qui transportent du mauvais cholestérol dans le sang est un facteur important dans le développement du diabète de type 2 chez les personnes obèses. Les résultats sont publiés dans le numéro de mai de la revue *Journal of Lipid Research*. Cette percée scientifique pourrait aider à prévenir le diabète en ciblant des traitements pour les personnes présentant un risque élevé.
- Le 27 mai 2013, l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé, a annoncé dans un discours à la conférence sur la cybersanté 2013, *Accélérer le changement*, que le gouvernement fédéral financera des projets de recherche portant sur la conception de nouvelles technologies de cybersanté. Ces technologies mettront à profit les innovations au chapitre des dossiers médicaux électroniques, de la technologie Internet et des appareils mobiles. Les IRSC ont annoncé qu'ils financeraient 16 nouveaux projets de recherche grâce au programme de subventions Catalyseur *Innovations en cybersanté*, dirigé par l'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC. Le programme vise à promouvoir la mise au point de technologies novatrices pour aider les patients à prendre leur maladie en charge au moyen d'applications de cybersanté, pour faciliter la prise de décisions des professionnels de la santé, et pour permettre une surveillance accrue de la santé des populations.
- Les résultats du concours ouvert de subventions de fonctionnement de mars 2013 ont été annoncés le 28 juin 2013. Les IRSC ont approuvé un investissement de 238,4 millions de dollars sur six ans. Comme pour les concours précédents, ils ont respecté leur engagement continu envers le milieu de la recherche de financer au moins 400 subventions à partir du budget de base du concours. De plus, environ 53 subventions intégrales et transitoires seront financées par l'intermédiaire d'annonces de priorités et d'autres sources de financement, pour un total de 453 subventions approuvées dans le cadre du concours de subventions de fonctionnement de 2012-2013 (mars).
- Les IRSC et leurs partenaires ont lancé plusieurs possibilités de financement au cours du trimestre qui a pris fin le 30 juin 2013, totalisant quelque 471,4 millions de dollars en financement pluriannuel futur. Ces possibilités de financement visent des programmes des IRSC comme le

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

Programme ouvert de subventions de fonctionnement et les annonces de priorités connexes, le Programme de recherche sur le cancer du sein chez les jeunes femmes, les bourses de recherche au doctorat, les bourses salariales de clinicien-chercheur, les bourses de formation de clinicien-chercheur, et la subvention pour le financement accéléré de la recherche ciblée du Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments (RIEM). Les possibilités de financement sont présentées dans le site Web des IRSC, à l'adresse <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/26626.html>.

## 3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, leurs activités sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de leurs programmes et de leurs services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, l'évolution technologique et scientifique, les priorités gouvernementales et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Les IRSC gèrent divers risques, les principaux étant définis dans leur Profil de risque organisationnel. Quelques-uns d'entre eux sont d'ordre financier, notamment celui lié aux prévisions financières. Ces risques font l'objet d'une surveillance et d'une gestion continues et orientent les discussions et les décisions de la haute direction.

À l'instar des autres organismes et ministères, les IRSC doivent évoluer dans un contexte de restrictions budgétaires tout en atténuant les risques qui menacent la réalisation de leur mandat de base et de leurs engagements. Ils ont à cet égard mis en œuvre les mesures suivantes :

- examen rigoureux de toutes les dépenses prévues relatives aux salaires et au fonctionnement;
- surveillance étroite de toutes les mesures de dotation afin de veiller au respect des autorisations budgétaires – plus particulièrement, examen minutieux des nouvelles mesures de dotation pour s'assurer que la priorité relative aux postes vacants est accordée aux employés touchés par les mesures de restrictions budgétaires et que les coûts associés au réaménagement des effectifs sont ainsi réduits au minimum;
- amélioration de la discipline, de la surveillance et des mesures de reddition de comptes internes pour réduire le niveau des dépenses de déplacement, d'accueil et de conférences.

Les IRSC ont géré ces risques et incertitudes au moyen d'activités de planification et de surveillance rigoureuses, et par l'application de stratégies de gestion de projets judicieuses.

## 4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 26 avril 2013, l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé, a annoncé la reconduction du mandat du Dr Alain Beaudet, M.D., Ph.D., en tant que président des IRSC pour une période de cinq ans.

Le 20 avril 2013, Jane Aubin, Ph.D., a accepté le rôle de vice-présidente directrice tout en conservant ses fonctions de chef des affaires scientifiques et de vice-présidente à la recherche et à l'application des connaissances.



# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

Le 6 mai 2013, Thérèse Roy, CPA, CA, a été nommée chef des services financiers et vice-présidente à la gestion et à la planification des ressources.

Il n'y a aucun autre changement important à signaler relativement au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du premier trimestre de l'exercice 2013-2014.

## 5. Mise en œuvre du budget de 2012

Cette section donne un aperçu des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 qui sont mises en œuvre pour recentrer l'État et les programmes; faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec le gouvernement; moderniser et réduire les opérations administratives.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) parviendront à réaliser, en 2013-2014 et pour les exercices à venir, les économies de 30 millions de dollars exigées dans le budget de 2012 (5,5 millions de dollars dans le budget de fonctionnement, 24,5 millions de dollars dans le budget des subventions). Ces réductions épargnent explicitement des programmes indispensables comme le Programme ouvert de subventions de fonctionnement. En fait, le budget énonce clairement la préservation des programmes de soutien à la recherche fondamentale, des programmes de bourses de recherche aux étudiants et des initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie. En protégeant ainsi le budget des subventions et bourses des IRSC, le gouvernement du Canada manifeste que ces fonctions demeureront au cœur du mandat des IRSC. Les économies seront plutôt réalisées au moyen de mesures d'efficience et de réduction de programmes qui font correspondre les ressources au mandat de base : les réductions seront appliquées là où les besoins auront diminué.

Il y a une diminution nette de 15 millions de dollars dans les autorisations des IRSC entre l'exercice 2012-2013 et l'exercice 2013-2014. Elle est liée au budget de 2012 pour les raisons suivantes :

- diminution de 24,5 millions de dollars des dépenses de programmes de subventions et de bourses;
- diminution de 5,5 millions de dollars des dépenses de fonctionnement;
- augmentation de 15 millions de dollars pour financer la Stratégie de recherche axée sur le patient.

Pour réaliser les économies nécessaires dans leur budget des subventions, les IRSC ont appliqué des réductions de 24,5 millions de dollars aux activités de programme suivantes : « Chercheurs en santé », « Commercialisation de la recherche en santé » et « Avancées en santé et dans les services de santé ». Les programmes de soutien à la recherche fondamentale, les programmes de bourses de recherche aux étudiants et les initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie ont été préservés, et toutes les obligations actuelles seront remplies. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du budget de 2012 a peu d'impact sur la capacité des IRSC à remplir leur mandat et à fournir des programmes à l'intention du milieu de la recherche et d'autres intervenants. Par conséquent, il n'y a pas d'impact sur les niveaux de services aux Canadiens.

Pour réaliser les économies nécessaires (5,5 millions de dollars) dans leur budget de fonctionnement, les IRSC ont bien géré l'impact de la mise en œuvre du budget de 2012 en adoptant rapidement une stratégie efficace de gestion des postes vacants, qui leur a permis de réaliser des économies par attrition et autres départs volontaires. Ils ont également rationalisé leurs activités et fusionné des fonctions et des unités par des efforts de restructuration, notamment en réduisant le nombre de portefeuilles et en réaménageant les fonctions de gestion. De plus, ils ont mis en place un nouveau modèle de matrice pour la gestion de leurs activités. Les IRSC ont pleinement réalisé les économies exigées dans leur budget de fonctionnement.

**Instituts de recherche en santé du Canada**  
Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

Il n'y a pas d'incertitudes ni de risques financiers liés à ces économies.

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

---

Alain Beaudet, M.D., Ph.D.  
Président

---

Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)  
Chef des services financiers

Ottawa, Canada  
Le 29 août 2013

## Instituts de recherche en santé du Canada

### 6. État des autorisations (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *, **	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement	46 357	10 831	10 831	49 057	12 161	12 161
Crédit 20 – Subventions	926 577	167 169	167 169	922 879	168 449	168 449
Autorisations législatives	5 935	1 488	1 488	6 618	1 660	1 660
<b>Autorisations totales</b>	<b>978 869</b>	<b>179 488</b>	<b>179 488</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>182 270</b>

\* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

\*\* Les « crédits totaux disponibles » ne tiennent pas compte des mesures annoncées dans le Budget 2012.

## Instituts de recherche en santé du Canada

### 7. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013

	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *, **	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Dépenses:</b>						
Personnel	40 044	10 344	10 344	44 218	12 347	12 347
Transports et communications	3 536	962	962	4 877	686	686
Information	855	79	79	1 035	120	120
Services professionnels et spéciaux	6 390	520	520	3 773	349	349
Location	251	305	305	397	240	240
Services de réparation et d'entretien	138	-	-	851	1	1
Acquisitions de matériel et d'outillage	192	24	24	310	23	23
Acquisitions de terrains, de bâtiments et ouvrages	886	21	21	214	7	7
Paiements de transfert	926 577	167 169	167 169	922 879	168 449	168 449
Autres subventions et paiements	-	64	64	-	48	48
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>978 869</b>	<b>179 488</b>	<b>179 488</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>182 270</b>

\* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

\*\* Les « Dépenses prévues » ne tiennent pas compte des mesures annoncées dans le Budget 2012.